



RELEVÉ DE DISCUSSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2011

Présents : Sébastien **ALLAGNAT**, Irène **BADIN**, Serge **BIESSY**, Abdelkader **BOUKACEM**, Jean-Luc **FAYET**, Martine **GAUTHIER**, Gilbert **LAVAL**, Jean-Pierre **LOVET**, Jean-Luc **MION**, Yvette **MOLLON**, Jean-Michel **POINARD**, Anne-Marie **RABATEL**, Carine **TONEGHIN**, Nadine **TRUFFAUT**, Cécile **VINCENT**.

Excusés : Jean-Charles **GALLET** (pouvoir J-P. **LOVET**), Michel **NOEL** (pouvoir G. **LAVAL**) Bernard **TALBOT** (pouvoir A. **BOUKACEM**)

Madame Nadine **TRUFFAUT** est nommée secrétaire de séance.

1 - APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 10 mai 2011 est présenté en début de séance. Il comporte les éléments sur les points suivants :

- urbanisme
- tirage au sort des jurés d'assises
- résorption des zones blanches haut débit internet
- conventions d'utilisation des locaux et équipements sportifs à établir entre la commune et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien
- compte rendu des adjoints et des syndicats intercommunaux, et quelques questions diverses.

L'assemblée n'ayant pas de remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Gilbert **LAVAL** présente ensuite l'ordre du jour :

- Délégations
- Urbanisme
- Nouveaux points :
 - Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs
 - Vote sur la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale
- Questions diverses

2 - DELEGATIONS et ATTRIBUTIONS

Rien de particulier à signaler

3 – URBANISME

Les dossiers d'urbanisme seront étudiés au cours d'un prochain conseil municipal.

Avant d'aborder les nouveaux points et dans l'attente de l'arrivée de Cécile VINCENT, Jean-Pierre LOVET propose d'aborder le sujet de la foire, objet des questions diverses.

La commission propose de revenir à la date du 8 mai pour la foire ; en effet, lorsque le 20 mai est un dimanche, beaucoup de communes organisent différentes manifestations : la concurrence est donc plus rude qu'un 8 mai qui tombe souvent un jour de semaine.

La foire de Montagnieu est systématiquement le 1^{er} dimanche de mai sauf si le 1^{er} mai est un dimanche, alors elle a lieu le 8 mai.

Il est proposé au conseil municipal de **revenir à la date du 8 mai** sauf quand Montagnieu organise la sienne ce jour-là.

Il est procédé à un vote à main levée :

Pour : 13

Abstention : 03

Contre : 02

La date du 08 mai est donc retenue pour les années à venir sauf lorsqu'à lieu celle de Montagnieu à cette date.

4 A– NOUVEAUX POINTS : élections des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 19 mai 2011, le bureau électoral est désigné : maire + 2 plus jeunes CM : en l'absence de Jean-Charles GALLET, Gilbert LAVAL, Cécile VINCENT et Nadine TRUFFAUT

Les plus âgés : Jean-Luc MION et Anne-Marie RABATEL

Gilbert LAVAL procède à la vérification du quorum par l'appel des présents.

Chacun est invité à voter, d'abord pour les délégués titulaires, puis pour les délégués suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont :

Délégués titulaires : par 18 voix, à l'unanimité

Jean-Charles GALLET, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Serge BIESSY, Martine GAUTHIER

Délégués suppléants : par 18 voix, à l'unanimité

Jean-Luc FAYET, Abdelkader BOUKACEM, Jean-Luc MION.

4 B– NOUVEAUX POINTS : vote sur la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale

Les conseils municipaux doivent se prononcer avant fin juillet sur la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Quelques dates sont rappelées :

Mars-Avril 2011 : renouvellement et rencontres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)

22 avril 2011 : publication du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) par le Préfet de l'Isère

Décembre 2011 : adoption du schéma définitif (arrêté préfectoral avec force exécutoire)

Juin 2013 : achèvement de la carte intercommunale

Le nouveau SDCI propose une fusion-extension des communautés de communes de Virieu, vallée de la Bourbre, de la chaîne des Tisserands, des Vallons de la Tour, des vallons du Guiers, de la Vallée de l'Hien et de la commune de St-Andras.

Suite à la publication du SDCI, les élus communautaires ont décidé de se réunir à l'occasion de plusieurs rencontres.

A ces occasions, 7 groupes de travail ont été créés :

- ↳ Développement économique
- ↳ Environnement et déchets
- ↳ Services à la population
- ↳ Voirie
- ↳ Fiscalité et finances
- ↳ Aménagement de l'espace et logement
- ↳ Représentation des communes et démocratie locale constitués de 3 représentants de chaque communauté, deux élus référents et un référent technicien.

La synthèse des réflexions de chaque groupe de travail a été faite avec la volonté d'informer l'ensemble des élus communautaires et municipaux.

✓ **Les points positifs concernant la compétence « voirie » : elle permettrait :**

- une meilleure mobilisation des moyens financiers, techniques et humains : « faire mieux et plus »
- la maîtrise d'un projet dans sa globalité
- la commune garde la possibilité de gérer son enveloppe « travaux » (conserve sa capacité de décisions)

Les interrogations relatives à cette compétence :

Les élus seraient davantage favorables à un personnel d'études plutôt que technique ;

Proposition de transfert total de la compétence sauf élagage, curage et déneigement pour conserver la réactivité

Affiner la question financière : enveloppe « travaux » et lissage de la compétence

✓ **Les points positifs concernant la compétence « environnement et déchets » :**

- pas d'incompatibilité majeure pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ;
- le suivi et l'entretien des sentiers de randonnée ainsi que le nettoyage de printemps sont organisés par toutes les communautés de communes ;
- la compétence « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) n'est pas assurée par toutes les intercommunalités : opportunité de s'inscrire dans le schéma directeur des ENS du Conseil Général

Les interrogations relatives à cette compétence :

Quid des 3 syndicats présents sur le territoire (nécessaire unicité ?)

Quid de la fiscalité ? 2 communautés prélèvent une redevance (REOM), 3 fonctionnent en taxe (TEOM)

✓ **Les points positifs concernant la compétence « services à la population » :**

- petite enfance :
 - proposer des modes de garde alternatifs ;
 - mailler le territoire ;
 - améliorer l'offre de services (notamment services à la population et transports) ;
 - mettre en place des actions en faveur de l'habitat des jeunes

Les interrogations relatives à cette compétence :

Le territoire des Vals du Dauphiné (VDD) n'est pas naturellement identifié par la population.

C'est le budget de la future intercommunalité qui conditionnera les actions en matière d'aménagement du territoire.

La question du risque de désert médical pourra être une problématique traitée dans ce cadre.

✓ **Les points positifs concernant la compétence «fiscalité et finances» :**

- la mutualisation permettrait une optimisation des moyens et donc d'ouvrir de nouveaux services pour la population ;
- l'endettement faible des communautés permettra de garantir les capacités d'investissement ;
- le coefficient d'intégration fiscale retenu pour les dotations sera le plus élevé ;
- le nouveau territoire permettrait une démarche d'accueil des entreprises plus large.

Les interrogations relatives à cette compétence :

- vigilance quant au risque d'augmentation de la pression fiscale, en raison de l'harmonisation de la fiscalité (quelle durée ?)
- devenir des locaux
- quelles compétences resteront aux communes ? Avec quelles compensations ?
- quel mode de gouvernance ?

A priori, Chateaufvillain va se diriger sur la CAPI ; quant à Succieu le CM n'est plus composé que de 9 personnes en désaccord : une consultation des habitants aura lieu à ce sujet.

Corbelin souhaite rejoindre le Pays des Couleurs et quitter la Chaîne des Tisserands, les 3 parties étant d'accord.

Le conseil municipal de St-Victor de Cessieu demande que notre territoire soit représenté correctement et souhaite que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien prenne la maison médicale à son compte plutôt que de construire une maison des Services de l'Hien qui semble ne servir à rien compte tenu du contexte.

Un tour de table est fait pour prendre l'avis de chacun sur l'adoption du SDCI, tel que présenté dans le document d'avril 2011 « Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Isère ».

Abdel demande plus d'informations notamment financières, Yvette est contre, Carine et Irène plutôt contre, Anne-Marie partagée : certaines compétences peuvent être données aux Vals du Dauphiné, d'autres doivent être conservées par les communes (déneigement.....)

Martine est plutôt contre, Cécile est du même avis que Martine et Jean-Michel n'est ni pour ni contre.

Nadine pense qu'on parle dans le vent, qu'on ne sait pas grand-chose.

L'idée de mutualisation des services ne déplaît pas à Sébastien notamment pour ce qui concerne l'enfance. Il a toutefois l'impression qu'on nous force la main.

Jean-Luc Mion est plutôt favorable à une mutualisation, mais ne comprendrait pas si cela entraîne des coûts supplémentaires.

Chacun est d'accord pour dire que le bassin de vie des habitants de st-Victor, est plutôt la région lyonnaise que la grenobloise.

Jean-Luc Fayet est d'accord avec Jean-Luc Mion et tout gêne Serge : en effet, quel sera le devenir des communes lorsqu'il existe déjà des Conseils Régional et Général ? On veut faire des économies mais on crée encore un état ?

Jean-Pierre est favorable au regroupement mais il lui semble qu'il manque un projet de territoire et qu'il est nécessaire de préserver nos communes.

Délibération sera prise en ce sens.

5 - Questions diverses

Le Comité de jumelage fêtera ses 10 ans les 9 et 10 juillet prochains.

Le 9, 2 élus sont invités avec la personne de leur choix.

Le 10 juillet : repas gastronomique avec animation cabaret. Coût du repas 20 €.